

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 11372

Numéro SIREN : 824 589 741

Nom ou dénomination : S12A

Ce dépôt a été enregistré le 26/10/2020 sous le numéro de dépôt 38997

2050 : Bilan - Actif

Désignation de la société : 118 - PRESSE SPORTS

Siret : 55206133500048
 Pôle : BUEQP - Pôle presse EQP
 Remontée : Liasse fiscale 2019 - IS (société intégrée) - Réelle

DGFIP N° 2050

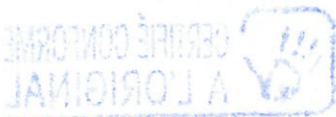
Millésime 2020

(*) Exercice 2014 (millésime 2015) : suppression de la colonne N-1 => pas de télétransmission au titre de la campagne TDFC 2015. NB : ces données sont provisoirement conservées pour faciliter la transition.

Clôture au : 31/12/2019

[] Néant :

BILAN - ACTIF	Exercice N			N-1 (*)
	Brut	Amortiss., prov.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	4 572	4 572	0	
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles	4 572	4 572	0	
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	5 150	5 150	0	
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles	5 150	5 150	0	
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				834
Autres immobilisations financières				
TOTAL immobilisations financières				834
TOTAL (II)	9 722	9 722	0	834
Matières premières, approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
TOTAL Stocks				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Clients et comptes rattachés (3)	429 334	34 450	394 884	362 476
Autres créances (3)	735 004		735 004	585 154
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL Créances	1 164 339	34 450	1 129 888	947 630
Valeurs mobilières de placement Dont actions propres :				
Disponibilités	57		57	
TOTAL Trésorerie	57		57	
Charges constatées d'avance (3)				730
TOTAL (III)	1 164 396	34 450	1 129 946	948 360
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
Primes de remboursement des obligations (V)				
Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL GÉNÉRAL (I À VI)	1 174 118	44 172	1 129 946	949 194
Renvois :	(1) Dont droit au bail :	(2) Part à moins d'1 an des immobilisations financières nettes :	(3) Part à plus d'1 an :	CR
Clause de réserve de propriété :	Immobilisations :	Stocks :	Créances :	



2051 : Bilan - Passif avant répartition

Désignation de la société : 118 - PRESSE SPORTS

DGFIP N° 2051

Siret : 55206133500048
 Pôle : BUEQP - Pôle presse EQP
 Remontée : Liasse fiscale 2019 - IS (société intégrée) - Réelle

Millésime 2020

(*) Exercice 2014 (millésime 2015) : suppression de la colonne N-1 => pas de télétransmission au titre de la campagne TDFC 2015. NB : ces données sont provisoirement conservées pour faciliter la transition.

Clôture au : 31/12/2019

[] Néant :

BILAN - PASSIF		Exercice N	Exercice N-1 (*)	
Capital social ou individuel (1)	(Dont versé : 10 000)	DA	10 000	10 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport,		DB		
Ecarts de réévaluation (2)	(Dont écart d'équivalence : EK)	DC		
Réserve légale (3)		DD	1 000	1 000
Réserves statutaires ou contractuelles		DE		
Réserves réglementées	(Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours : B1)	DF		
Autres réserves	(Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants : EJ)	DG	14 306	14 306
TOTAL réserves			15 306	15 306
Report à nouveau		DH	520 096	453 153
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	117 344	66 943
Subventions d'investissement		DJ		
Provisions réglementées		DK		
TOTAL (I)		DL	662 747	545 403
Produit des émissions de titres participatifs		DM		
Avances conditionnées		DN		
TOTAL (II)		DO		
Provisions pour risques		DP	6 161	7 191
Provisions pour charges		DQ		
TOTAL (III)		DR	6 161	7 191
Emprunts obligataires convertibles		DS		
Autres emprunts obligataires		DT		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU		1 271
Emprunts et dettes financiers divers	(Dont emprunts participatifs : EI)	DV		
TOTAL dettes financières				1 271
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW	4 744	1 252
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	277 118	229 693
Dettes fiscales et sociales		DY	153 282	154 319
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ		
Autres dettes		EA	25 894	10 066
TOTAL dettes d'exploitation			461 038	395 330
Produits constatés d'avance (4)		EB		
TOTAL (IV)		EC	461 038	396 600
Ecarts de conversion passif (V)		ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	1 129 946	949 194
(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital		1B		
	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
(2) Dont :	Ecart de réévaluation libre	1D		
	Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme		EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	461 038	395 349
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH		

2052 : Compte de résultat de l'exercice (en liste)

Désignation de la société : 118 - PRESSE SPORTS

DGFIP N° 2052

Siret : 55206133500048

Pôle : BUEQP - Pôle presse EQP

Remontée : Liasse fiscale 2019 - IS (société intégrée) - Réelle

Millésime 2020

(*) Exercice 2014 (millésime 2015) : suppression de la colonne N-1 => pas de télétransmission au titre de la campagne TDFC 2015. NB : ces données sont provisoirement conservées pour faciliter la transition.

Clôture au : 31/12/2019

[] Néant :

COMPTE DE RÉSULTAT		Exercice N			Exercice N-1 (*)
		France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises		FA	FB	FC	
	Biens	FD	FE	FF	
- Production vendue	Services	FG	FH	FI	
			148 501		1 224 563
Chiffres d'affaires nets		FJ	FK	FL	
		1 068 703	148 501	1 217 203	1 224 563
Production stockée				FM	
Production immobilisée				FN	
Subventions d'exploitation				FO	
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges (9)				FP	17 278
Autres produits (1) (11)				FQ	78
					9
				FR	1 234 560
					1 253 913
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				FS	
Variation de stock (marchandises)				FT	
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)				FU	
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				FV	
Autres achats et charges externes (3) (6 bis)				FW	236 855
Impôts, taxes et versements assimilés				FX	1 627
Salaires et traitements				FY	259 329
Charges sociales (10)				FZ	116 429
					109 311
				GA	
				GB	
				GC	16 373
				GD	4 111
				GE	458 151
				GF	519 548
					1 160 391
				GG	145 796
					93 523
1- RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					
Bénéfice attribué ou perte transférée				GH	17 439
Perte supportée ou bénéfice transféré				GI	4 165
Produits financiers de participations (5)				GJ	
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK	
Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	
Reprises sur provisions et transferts de charges				GM	
Différences positives de change				GN	346
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO	155
				GP	346
					155
Dotations financières aux amortissements et provisions				GQ	
Intérêts et charges assimilées (6)				GR	
Différences négatives de change				GS	473
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT	803
				GU	473
					803
2- RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					
				GV	-127
					-648
3- RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					
				GW	163 107
					88 710

2053 : Compte de résultat de l'exercice (suite)

Désignation de la société : 118 - PRESSE SPORTS

DGFIP N° 2053

Siret : 55206133500048

Pôle : BUEQP - Pôle presse EQP

Remontée : Liasse fiscale 2019 - IS (société intégrée) - Réelle

Millésime 2020

(*) Exercice 2014 (millésime 2015) : suppression de la colonne N-1 => pas de télétransmission au titre de la campagne TDFC 2015. NB : ces données sont provisoirement conservées pour faciliter la transition.

Ciôture au :

31/12/2019

[] Néant :

COMpte DE Résultat (SUITE)		Exercice N	Exercice N-1 (*)
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
Produits exceptionnels sur opérations en capital	HB		
Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	HF		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH		
4 - Résultat Exceptionnel (VII - VIII)	HI		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	HJ		
Impôts sur les bénéfices (X)	HK	45 763	21 767
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	HL	1 252 345	1 254 069
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	HM	1 135 001	1 187 126
5 - Bénéfice ou Perte (total des produits - total des charges)	HN	117 344	66 943
(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2) Dont			
- produits de locations immobilières	HY		
- produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
(3) Dont			
- Crédit-bail mobilier	HP		
- Crédit-bail immobilier	HQ		
(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H		
(5) Dont produits concernant les entreprises liées	1J		
(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K		
(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) à compter de 2016	RC		
(6ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquiés D) à compter de 2016	RD		
(9) Dont transferts de charges	A1		
(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)	A2		
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles - facultatives (A6) / obligatoires (A9)	A9		
dont cotisations facultatives Madelin	A7		
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels :		Exercice N	
TOTAL général		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
TOTAL général		Charges antérieures	Produits antérieurs

Société : PRESSE SPORTS
Forme juridique : Société par actions simplifiée
Siège social : 40 Quai Du Point Du jour 92100 Boulogne Billancourt
Date de clôture : 31/12/2019

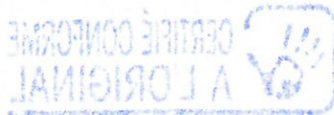
ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS 2019



A handwritten signature in blue ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke.

Sommaire

<u>Règles et méthodes comptables.....</u>	<u>3</u>
<u>Immobilisations.....</u>	<u>7</u>
<u>Immobilisations financières.....</u>	<u>9</u>
<u>Stocks.....</u>	<u>10</u>
<u>Créances.....</u>	<u>11</u>
<u>Capitaux propres.....</u>	<u>12</u>
<u>Provisions risques et charges.....</u>	<u>13</u>
<u>Dettes.....</u>	<u>14</u>
<u>Comptes de régularisation.....</u>	<u>15</u>
<u>Evolution du chiffre d'affaires.....</u>	<u>16</u>
<u>Informations complémentaires.....</u>	<u>17</u>
<u>Evènements post à la clôture.....</u>	<u>19</u>



I. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31/12/2019 sont établis conformément aux dispositions du plan comptable général, dans le respect des textes légaux en vigueur. Ils respectent notamment les normes comptables définies par le règlement ANC N° 2014-03 du 5 juin 2014 modifié par le règlement ANC 2015-06 et 2016-07 de L'Autorité des Normes Comptables.

1. Changements de méthodes

Il n'y a pas eu de changement de méthodes comptables, ni d'évaluation, ni de présentation au cours de l'exercice.

2. Actif immobilisé

▪ Principes et méthodes comptables

La Société applique les règles comptables affectant la comptabilisation des actifs, des amortissements et des dépréciations (règlement ANC N° 2014-03).

Les immobilisations (corporelles, incorporelles et financières) sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais d'acquisition inclus).

La Société a opté pour la comptabilisation en charges des coûts d'emprunt attribuables à l'acquisition d'une immobilisation, conformément aux possibilités offertes par les textes (art. 213-9 du règlement ANC N° 2014-03).

▪ Immobilisations corporelles et incorporelles

La valeur brute des éléments de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine et tient compte des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens.

Les durées d'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles reflètent au mieux la consommation des avantages économiques associés. Les amortissements sont calculés suivant la durée prévisionnelle d'utilisation. Les taux les plus couramment utilisés sont les suivants :

Immobilisations	Mode	Taux
Logiciels	Linéaire	33,33% à 100%
Agencement, aménagement, et installation	Linéaire	10%
Installations techniques, matériel et outillage	Linéaire	20%
Matériel et mobilier de bureau	Linéaire	20% à 10%
Matériel informatique	Linéaire	33%

- **Participations et autres immobilisations financières**

Les titres de participation et autres immobilisations financières figurent au bilan à leur coût d'acquisition et sont, le cas échéant, dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle (valeur la plus élevée entre la valeur d'utilité et la valeur probable de réalisation) si celle-ci est inférieure.

3. Stocks

Néant.

4. Créances et dettes

Les créances et dettes sont évaluées à leur valeur nominale.

Les créances clients sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provisions pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles donnent lieu.

Suite à l'application du règlement ANC N° 2015-05 relatif aux instruments financiers à terme et aux opérations de couverture à compter du 1er janvier 2017, les gains et pertes de changes sur créances et dettes commerciales sont présentés au niveau du résultat d'exploitation.

1. Provisions règlementées

Néant.

2. Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges sont calculées conformément au règlement ANC N° 2016-07 sur les passifs.

- **Droit Individuel à la Formation (DIF)**

Le Droit Individuel à la Formation (DIF) a été institué par la loi du 4 mai 2004.

Au 31 décembre 2014, le volume d'heures de formation cumulé correspondant aux droits acquis au titre du DIF s'élève à 429 heures.

A compter du 1er janvier 2015, le Compte Professionnel de Formation (CPF) s'est substitué au DIF. Les heures de DIF acquises au 31 décembre 2014 devront être utilisées avant le 31 décembre 2020 de la même façon que s'il s'agissait d'heures acquises dans le cadre du CPF.

La provision constituée au 31 décembre 2014 est donc reprise à concurrence de 1/6ème par an.

- **Médailles du travail**

La Société verse à ses salariés une gratification concomitamment à la remise des médailles du travail, destinée à les récompenser de l'ancienneté de leurs services.

La Société comptabilise une provision pour risques et charges destinée à couvrir l'engagement afférent à ces médailles.

L'engagement provisionné correspond aux gratifications théoriques qui seront versées aux salariés présents, en prenant en compte les différents échelons de médailles du travail concernés pondérés d'une probabilité de présence au moment de l'acquisition de l'avantage et d'un coefficient d'actualisation (0,36%).

3. Engagements financiers

▪ Indemnité de départ en Retraite

En application des dispositions légales et conventionnelles en vigueur, la société verse aux salariés qui partent en retraite une indemnité dont le montant varie en fonction de la catégorie professionnelle, du salaire de référence et de l'ancienneté.

Conformément aux possibilités qui lui sont offertes par les textes, la société a choisi de ne pas constituer de provision au titre de ces indemnités de départ en retraite, mais de faire figurer l'engagement correspondant en engagements hors bilan.

Pour évaluer notre engagement, nous avons retenu la méthode des unités de crédit projetés communément appelée en France méthode rétrospective avec salaires fin de carrière : Ces engagements ont été évalués sur la base de données démographique et salariale et du contexte économique et financier au 31 décembre 2019, en tenant compte d'un taux d'actualisation de 0,86%.

4. Produits constatés d'avance

Néant.

5. Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi

Le CICE a pour objet d'améliorer la compétitivité des entreprises et ainsi leur permettre de réaliser des efforts en matière d'investissement, de recherche, d'innovation, de formation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés, de transition écologique et énergétique et de reconstitution de leur fonds de roulement.

L'entreprise doit retracer dans ses comptes annuels l'utilisation du crédit d'impôt, qui apparaît dans sa comptabilité sous le compte de charges de personnel (option retenue par le Groupe).

La trésorerie dégagée par le crédit d'impôt ne peut pas être utilisée pour financer une hausse de la part des bénéficiaires distribués, ni augmenter les rémunérations des dirigeants de l'entreprise.

Dans notre cas, le CICE a été utilisé principalement pour restaurer le fonds de roulement de la société .

5. Intégration fiscale

Depuis le 1er janvier 2014, la quasi-totalité des filiales du groupe Amaury font l'objet d'une intégration fiscale dont la société tête de Groupe est la société Amaury SC qui détient plus de 95% de la société les Editions P Amaury.

Dans le cadre de la convention d'intégration fiscale signée entre la société Amaury SC et ses filiales intégrées, il a été retenu, concernant la répartition de la charge d'impôt du groupe intégré, le principe général de la neutralité fiscale.

Lorsqu'une économie d'impôt est générée au niveau du Groupe fiscal, cette économie est réallouée aux filiales déficitaires qui ont contribué à cette économie (en proportion de leur déficit individuel).

Il convient de noter que la filiale ayant bénéficié de cette réallocation ne pourra plus utiliser ses déficits (ayant donné lieu à versement d'une réallocation) pour le calcul de son résultat fiscal (servant de base au calcul de l'impôt dû à la société Mère) au titre d'exercices ultérieurs.

6. Présentation de l'annexe

Sauf mention contraire, les informations de l'annexe sont communiquées en milliers d'euros (K€).

II. Activité de la société et événements significatifs de l'exercice

L'agence Presse Sports est l'agence de photographie de référence en matière sportive sur le territoire français.

Le chiffre d'affaires de la société est stable passant de 1 225K€ en 2018 à 1 217 K€ en 2019 soit une baisse de 8 K€.

Le résultat d'exploitation de 2019 est en hausse ,soit 146 K€ contre 94 K€ en 2018.

III. Complément d'informations relatives au bilan

1. Immobilisations

• Valeurs brutes

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	2018	Acquisitions	Cessions Mise aux Rebutis	Transferts	2019
Logiciels/ Marques	5				5
Fonds de Commerce					
Immobilisations incorporelles en cours					
Avances et acomptes					
TOTAL	5				5

IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2018	Acquisitions	Cessions Mise aux Rebutis	Transferts	2019
Terrains					
Constructions Sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Installations générales, agencements et aménagements des constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Installations générales, agencements, aménagements divers					
Matériel de transport					
Matériel de bureau et mobilier informatique	5				5
Emballages récupérables et divers					
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
TOTAL (III)	5				5

▪ Amortissements et provisions

Immobilisations incorporelles	2018	Dotations	Reprises	2019
Amortissements				
Logiciels	5			5
Total	5			5
Provisions				
Logiciels / Marques				
Fonds de commerce				
Total				

Amortissements immobilisations corporelles	2018	Augment.	Diminutions	2019
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements				
Installations techniques, matériels et outillages				
Installations générales, agencements divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique et mobilier	5			5
Emballages récupérables et divers				
TOTAL AMORTISSEMENTS	5			5

2. Immobilisations financières

IMMOBILISATIONS FINANCIERES	2018	Acquisitions	Cession	Virement compte à compte	2019
Titres de participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts et autres immobilisations financières	1		1		
TOTAL	1		1		

Provisions sur immobilisations financières	2018	Dotations	Reprises	2019
- Provisions sur titres de participation				
- Provisions sur autres Immos financières				
TOTAL				

3. Stocks

Néant.

4. Créances

Etat des créances en 2019		Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an	2018
Clients douteux ou litigieux	38	38	38		37
Créances clients Groupe	69	69	69		15
Autres créances Clients	323	323	323		344
Créances représentatives de titres prêtés					
Personnel et comptes rattachés	0	0	0		0
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	0	0	0		0
Etat et autres Collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices				
	Taxe sur la valeur ajoutée	21	21	21	13
	Autres impôts				
	Etat - divers	4	4	4	6
Groupes et associés	709	709	709	1	559
Débiteurs divers	1	1	1		7
TOTAL CREANCES LIEES A L'ACTIF CIRCULANT	1 164	1 164	1 164	1	981

Nature des provisions	Début de l'exercice	Dotations	Reprises	Fin de l'exercice
Provisions sur comptes clients	34	16	16	34
Autres provisions pour dépréciations				
TOTAL	34	16	16	34

La gestion centralisée de la trésorerie du Groupe Amaury est assurée à travers une société en participation dont toutes les filiales, sont membres, et dont Amaury Investissements est gérant. Les comptes de cette société en participation sont intégrés dans ceux de la société Amaury Investissements. Quotidiennement, les filiales transfèrent les soldes de leurs comptes bancaires à cette société en participation. Les avances consenties en fin d'exercice sont reflétées à l'actif sous la rubrique « autres créances », les avances reçues sont présentées au passif dans le poste « autres dettes ».

Au 31 décembre 2019, le solde est débiteur de 691 K€ et est donc comptabilisé dans la rubrique « autres créances » en tant que compte courant. Au 31 décembre 2018, le solde était débiteur pour 558 K€.

Les comptes courants Groupe comprennent, la quote part Amaufi pour 17 K€.

5. Capitaux propres

- Composition du capital social

Le capital social entièrement libéré s'élève à 10 K€ au 31 décembre 2019. Il se compose de 500 parts de 20 € chacune.

- Variation des Capitaux propres (en K€)

	Exercice 2018	Augment.	Diminut.	Distribut. Dividendes	Affectation Du résultat N-1	Apports et fusions	Exercice 2019
Capital social ou individuel	10						10
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...							
Réserve légale	1						1
Réserves réglementées							
Autres réserves	14						14
Report à nouveau	453				67		520
Résultat de l'exercice	67	117			-67		117
Subventions d'investissement							
Provisions réglementées							
TOTAL CAPITAUX PROPRES	545	117					663

6. Provisions pour risques et charges

Libellé	Montant en début d'exercice	Augmentation / Dotation	Diminution / Reprises utilisées	Diminution / Rep. Non utilisées	Montant à la fin de l'exercice
Contentieux					
Prov Départ					
Droit Individuel					
Formation (*)	1				1
Médaille travail (*)	6			1	5
Provision invendus					
Provision Filiales					
Risques clients					
Risque vs Passifs sociaux latents					
Divers					
Total	7			1	6

(*) cf. § sur les règles et méthodes comptables

7. Dettes

- Détail des emprunts et dettes financières

Néant.

- Détail des dettes d'exploitation

Etat des dettes		Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an	2018
Avances et Acomptes sur Commandes		5	5		1
Fournisseurs et comptes rattachés		277	277		230
Personnel et comptes rattachés		49	49		53
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		72	72		66
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices				
	Taxe sur la valeur ajoutée	32	32		35
	Autres impôts				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
Groupes et associés		25	25		10
Autres dettes		1	1		0
TOTAL DES DETTES D'EXPLOITATION		461	461		395

<i>Dont comptes intragroupes</i>	2019	2018	Variations
Fournisseurs groupe	0		0
Factures non parvenues groupe (FNP)	25	42	17
Total Fournisseurs	25	42	17
Clients créditeurs groupe et cptes rattache.			
Comptes courants Groupe			
Total Autres dettes d'exploitation			

8. Comptes de régularisation

Les postes et les montants concernés sont les suivants :

Produits à recevoir	Montant
CLTS DIV FACT A ETABLIR	77
CLTS GROUPE FAC A ETABLIR	48
TOTAL	125

Charges à payer	Montant
FOUR FACT NON PARVE B&S	159
PROVISION CONGES PAYES	36
PROV CS SUR CONGÉS À PAYER	18
PROV FNP (EN MANUEL)	5
PROV FACT NON PARVENUES FRS PR CDG	52
RCLT CLTS CREDIT. DIVERS	1
FRAIS DE PERS A PAYER	13
PROVISION FORMATION CONTINUE	2
CHARGES S/SAL A PAYER	6
FAC NON PARV FOURN GROUP	25
TOTAL	318

IV. Complément d'informations relatives au compte de résultat

1. Evolution du chiffre d'affaires

En K€	2019	2018	Variations Montants	%
Vente de marchandises				
Autres CA	1 217	1 225	-7	-0,60%
Total chiffre d'affaires	1 217	1 225	-7	

2. Echanges marchandises

Néant.

3. Quote-part de résultat sur opération faite en commun

Ce compte correspond notamment à la rémunération de la trésorerie placée auprès de la Centrale de Trésorerie Groupe (Cf. § III.4). Pour 2019 ce montant est un bénéfice de 17 K€.

4. Résultat financier

Le résultat financier est nul en 2019 contre -1 K€ en 2018.

5. Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel ressort nul.

V. informations complémentaires

1. Entreprises liées

Sont considérées comme liées les sociétés susceptibles d'être incluses par intégration globale dans un même ensemble consolidable, c'est-à-dire les Sociétés contrôlées directement ou indirectement à plus de 50%. Notre société est consolidée par intégration globale dans l'Equipe SAS. Les postes et les montants (en valeur brute sauf mention contraire et en K€) sont les suivants :

ACTIF	
Participations	0 K€
Créances clients et comptes rattachés	69 K€
Autres créances nettes	709 K€
PASSIF	
Emprunts et dettes financières diverses	0 K€
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	25 K€
Autres dettes d'exploitation	25 K€
RESULTAT FINANCIER	
Produits des participations	0 K€
Charges d'intérêts et charges assimilées (dont QP résultat des SNC)	0 K€

2. Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

En K€

	Courant	Exceptionnel	Cumul
Résultat avant impôt, après participation	163		163
Différence temporaires et permanentes			
Autres réintégrations			-
Base imposable	163		163
Impôt sur les bénéfices*	-46	-	-46
Réallocation IS	-	-	
Réduction impôts		-	
Total impôt	-46		-46
Résultat après impôt	117		117

Taux IS: 28%

3. Engagements financiers

Selon les modalités de calcul précisées dans le paragraphe I.5, le montant de l'engagement de retraite au 31 décembre 2019 s'élève à 42 K€

4. Effectif moyen

	Effectif moyen salarié*	Effectif Equipe mis à disposition d'une autre société***	Effectif moyen total
Cadres	2		2
Employés	4	-	4
Journalistes			
Pigiste Presse**			
Total	6		6

**Moyenne des effectifs mensuels au dernier jour de chaque mois (hors stagiaires et hors CDD de remplacement), temps*

de travail non proratisé

*** ETP moyens 2019*

**** Salariés ayant signé une convention de mise à disposition*

5. Rémunération des dirigeants et mandataires sociaux

La rémunération des dirigeants n'est pas communiquée car cela reviendrait à communiquer une

VI. Evénements postérieurs à la clôture

Le 30 janvier 2020, l'Organisation Mondiale de la Santé déclarait que le coronavirus (COVID-19) constituait une urgence de santé publique de portée internationale.

Le 17 mars 2020, la France est entrée en confinement. Dans ce contexte, la Société et le groupe auquel elle appartient sont pleinement mobilisés pour maintenir leurs activités essentielles dans le contexte de cette crise sanitaire. La Société s'est en particulier engagée dans la mise en place de mesures et actions jugées les plus adaptées et nécessaires afin de poursuivre ses activités dans le respect des décisions des autorités.

Cet événement postérieur à la clôture de l'exercice 2019 sans lien direct avec une situation existant à la clôture est sans conséquence sur les comptes au 31 décembre 2019.

Toutefois l'incertitude persiste quant à la durée de l'épidémie et ses impacts pour la Société qui seront appréhendés au fur et à mesure de l'évolution de la situation.

S12A

Société à Responsabilité Limitée au capital de 3 500 €
40-42 quai du point du jour 92100 Boulogne-Billancourt
RCS Nanterre 824 589 741

DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE

DU 30 JUIN 2020

PROCES-VERBAL

L'an deux mille vingt
Le 30 juin

La société **AMAURY SERVICES**, Société par actions simplifiée au capital de 400 000 €, dont le siège social est 40-42 quai du point du jour à Boulogne-Billancourt (92100), immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 501 659 056,

Propriétaire de la totalité des parts sociales émises par la société S12A,

Représentée par Monsieur Fabrice Ribourg, en sa qualité de Président, intervenant également aux présentes en qualité de Gérant de S12A.

A pris les décisions ci-après portant sur l'ordre du jour suivant :

1. Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019
2. Affectation des résultats dudit exercice
3. Conventions visées par l'article L 223-19 du Code de commerce
4. Quitus de sa gestion au Gérant

PREMIERE DECISION

(Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019)

L'associé unique, connaissance prise du rapport de gestion du Gérant sur les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2019 :

- Approuve :
 - Le rapport de gestion,
 - Le compte de résultat,
 - Le bilan et l'annexe tels qu'ils lui ont été présentés.
- Constate qu'aucune dépense relevant de l'article 39.4 du C.G.I. n'a été engagée au cours de cet exercice.
- Constate, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du CGI qu'aucun dividende n'a été versé depuis la constitution de la société.

DEUXIEME DECISION
Affectation du résultat

L'associé unique décide d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à un montant de (392) € au poste « report à nouveau », qui est ainsi porté d'un montant négatif de (1306) € à un montant négatif de (1699) €.


TROISIEME DECISION
Conventions réglementées – Article L.223-19 du Code de Commerce

L'associé unique déclare qu'aucune convention, visée à l'article L 223-19 du Code de commerce n'est intervenue au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

QUATRIEME DECISION
Quitus au Gérant pour sa gestion

L'associé unique donne quitus de sa gestion, pour l'exercice écoulé, au Gérant.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été rédigé et signé après lecture par l'Associé unique et le Gérant.



Fabrice RIBOURG

**Pour AMAURY SERVICES, Associé unique
Et Gérant**